

COMMISSION DÉPARTEMENTALE D'ARBITRAGE

Réunion du Bureau du mardi 25 mars Procès-verbal n°8

Président : M. DUPUIS Bruno

Présents : MM. CHARON Gaël, PLAINCHAMP David

Assistent : MM. AGNESE Alexandre, BENITO Paul (en visioconférence), GUIN Maxence (réfèrent administratif de la commission), JALLADEAU Patrick

DESIGNATIONS FINALES FIN DE SAISON

La commission procède aux désignations de fin de saison sur les coupes départementales à partir des quarts de finale pour les seniors et des demi-finales pour les jeunes.

Les arbitres, par le biais d'un mail en date du jeudi 20 mars, ont été informés de la date de la présente réunion afin de saisir sur le Portail des Officiels leurs éventuelles indisponibilités sur les dates concernées :

Seniors : 1/4 les 24 et 25 mai, ½ les 7 et 8 juin, finales les 21 et 22 juin.

Jeunes (challenges U15 et U18) > ½ le 5 avril, finales le 24 mai.

Le Trophée des Champions aura également lieu le samedi 14 juin.

Les critères de sélection, dans l'ordre, seront les suivants, en tenant compte des indisponibilités saisies par les arbitres :

- 1- Historique des désignations sur les saisons précédentes
- 2- Classement provisoire du Code de bonne conduite sur la saison en cours
- 3- Critères « sportifs » (observations) sur la saison en cours

Un mail informera ensuite les arbitres retenus pour officier sur ces rencontres afin qu'ils puissent prendre leurs dispositions.

CANDIDATURE LIGUE

À l'issue des questionnaires réalisés durant la première partie de la préparation Ligue théorique, et comme demandé par le Règlement Intérieur de la Commission Régionale d'Arbitrage, la liste des candidats ci-dessous sera envoyé avant le 31 mars 2025 à la CRA.

Candidats R3 : DEMASSIEUX Alexandre, HEE François, MAINGUENEAU Jonathan

Candidats AAR2 : OUVRARD Frédéric, RAYMOND Loïck + COURTADIOU Thibault (passerelle JAR/AAR2 suite à son courriel du 10 mars 2025).

Candidats JAR : BOUTIN Adrien, MAITRE Robin, LEGRAND Mathis, ROBIN Joé

OBSERVATIONS

Du fait que les observations en Départemental 1 seront terminées le 06 avril prochain, il est décidé que Gaël CHARON, volontaire pour réaliser d'autres observations, intègre le groupe d'observateurs en Départemental 2.

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel de District dans un délai de 7 jours à compter de la présente notification (article 30 des Règlements Généraux de la L.F.N.-A.) (48 heures pour les coupes départementales) 27234811 dans les formes réglementaires définies à l'article 190 des R.G. de la FFF, accompagné d'un droit d'examen de 114 €.

**Le Président,
Bruno DUPUIS**

**Le Secrétaire de séance,
Gaël CHARON**